

# Le Seigneur des A-MOTS

## Renseignements utiles :

Académie de Poitiers

Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement : **LP Jean Albert Grégoire – rue Jean Albert Grégoire – BP 66 - 16800 Soyaux**

ZEP : non

Téléphone : 05.45.38.63.63

Fax : 05.45.38.63.50

Mél de l'école ou de l'établissement : ce.0160862a@ac-poitiers.fr

Adresse du site de l'école ou de l'établissement : [www.lycee-gregoire.com](http://www.lycee-gregoire.com)

Coordonnées d'une personne contact : Jean-Claude Dubin, enseignant

Classe(s) concernée(s) toutes

Discipline(s) concernée(s) français –mathématiques.

Date de l'écrit : juin 2006

Lien(s) web de l'écrit <http://www.ac-poitiers.fr/meip>

Axe national concerné et éventuellement axe académique :

« Prévention de l'illettrisme »

L'équipe réfléchit sur les conditions de réussite dans la mise en œuvre d'un atelier de « prévention de l'illettrisme » : le « positionnement » des élèves, le choix des niveaux concernés, la formation et les effets de celle-ci sur les pratiques.

## Mots-clés :

Structures	Modalités -dispositifs	Thèmes	Champs disciplinaires
Lycée professionnel	Dispositifs pour élèves à besoins spécifiques Individualisation Parcours personnalisé de réussite éducative	Comportements de rupture  Difficulté scolaire Maîtrise des langages	Français Interdisciplinarité

# Le Seigneur des A-MOTS

I.	Organisation du travail préalable à la mise en place des ateliers .....	1
I . 1	Une équipe .....	1
I . 2	Le repérage des élèves en difficulté pour apporter une réponse adaptée .....	1
I . 3	Les outils spécifiques .....	1
I . 4	Seconde estimation avec les textes de l'ACLEF (APLIS de Châtellerault, formation en savoir de base) dans le cas où ces premières estimations soulignent des signes de danger d'illettrisme .....	1
I . 5	La mise en place des ateliers .....	1
II.	Mise en place des ateliers .....	2
III.	Les constats et les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre.....	2
III . 1	Le repérage et le suivi des élèves.....	2
III . 2	La mise en place des ateliers.....	2
IV.	Les besoins de l'équipe.....	3
IV . 1	Une formation complémentaire .....	3
IV . 2	Une aide financière dès la rentrée pour la mise en oeuvre des ateliers	3
V.	Évaluation des effets de la formation et de l'accompagnement sur les pratiques pédagogiques.....	3
V . 1	Impact sur notre pratique .....	3
V . 2	Impact sur l'établissement.....	3
VI.	Conclusion .....	3

# **Le Seigneur des A-MOTS**

## **Projet 2006-2007 : Deux ateliers pour prévenir l'illettrisme**

### **I. Organisation du travail préalable à la mise en place des ateliers**

#### **I.1 Une équipe : conditions de mise en oeuvre**

Une équipe solide et stable est souhaitable afin que les sensibilisations ou les stages éventuels n'aient pas besoin d'être renouvelés dans leur totale intégralité. Il va sans dire que cette équipe doit être constituée de professeurs d'enseignement général comme d'enseignement professionnel.

#### **I.2 Le repérage des élèves en difficulté pour apporter une réponse adaptée**

Un repérage systématique des élèves considérés comme étant en difficulté doit être effectué dès le début de l'année scolaire, en première année de cycle.

#### **I.3 Les outils spécifiques**

Il convient pour ce travail, de savoir adapter nos outils.

Les textes choisis sont déterminés par l'équipe des intervenants par niveau d'enseignement (3<sup>ème</sup> techno, BEP ou BAC Pro) afin que les élèves ne se sentent pas mésestimés.

#### **I.4 Seconde estimation avec les textes de l'ACLEF (APLIS de Châtelleraut, formation sur les savoirs de base) dans le cas où ces premières estimations soulignent des signes de danger d'illettrisme**

#### **I.5 La mise en place des ateliers**

- Ateliers individualisés pour 2 à 4 élèves en danger d'illettrisme
- Ateliers informatiques avec de nouveaux outils (« langagiciel ») pour aider les élèves en difficulté, soit un groupe de 5 à 10 élèves

## **II. Mise en place des ateliers**

Ateliers individualisés

### **II . 1 . a. Organisation de l'espace**

La salle de travail se trouve en face de la salle des professeurs (l'échange entre les professeurs et les intervenants s'en trouve favorisé).

### **II . 1 . b. Fréquence horaire**

1 heure hebdomadaire par groupe, choisie parmi les heures de permanence, soit 5 heures d'intervention au total par semaine, à compter de février 2006.

### **II . 1 . c. Élèves concernés**

- 12 volontaires parmi les 22 repérés en début d'année
- 3 en 3<sup>ème</sup> techno
- 3 en seconde professionnelle
- 2 en terminale professionnelle (poursuite du travail effectué en première année)
- 2 en première année de BAC pro
- 2 en terminale BAC pro (poursuite du travail effectué en première année)

## **III. Les constats et les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre**

### **III . 1 Le repérage et le suivi des élèves**

Quelques élèves ne sont repérés qu'en cours d'année ce qui traduit qu'un test, le meilleur soit-il, n'exclut pas le repérage par le professeur en cours d'année.

Pour les élèves qui effectuent un cursus dont la durée est constituée de deux années scolaires soit BEP soit BAC pro, il est important que l'évaluation se fasse à chaque fois en début d'année scolaire. Dans le cas où la seconde évaluation ne serait effectuée qu'en mai ou juin, la proximité des vacances fait que les élèves ne la prennent pas au sérieux et que les résultats en sont faussés.

### **III . 2 La mise en place des ateliers**

La mise en place des ateliers informatiques a été reportée en raison de l'insuffisante maîtrise, par l'équipe, de l'outil « langagiciel » malgré le stage de deux jours effectué en 2004/2005 au sein de l'établissement.

L'absence de moyens financiers en début d'année scolaire pour assurer les vacances de l'intervenante en ateliers individualisés a retardé jusqu'en février 2006 la mise en place de la remédiation pour les élèves en grande difficulté. Il est apparu alors, qu'il est beaucoup plus difficile de motiver des élèves à bénéficier de cette remédiation une fois l'année scolaire largement entamée.

## **IV. Les besoins de l'équipe**

### **IV . 1 Une formation complémentaire**

Stages de perfectionnement relatif à l'usage du langagiciel (dont tout le monde, par ailleurs, s'accorde à souligner l'efficacité) afin de bien maîtriser l'outil, d'utiliser et de ne pas oublier toute l'échelle des exercices qu'il propose.

### **IV . 2 Une aide financière dès la rentrée pour la mise en oeuvre des ateliers**

Il serait souhaitable d'obtenir, dans le cadre de la convention signée entre la Région et l'Académie pour la lutte contre l'illettrisme, des moyens financiers dès le début de l'année scolaire.

## **V. Évaluation des effets de la formation et de l'accompagnement sur les pratiques pédagogiques**

### **V . 1 Impact sur notre pratique**

Progrès par rapport à la compréhension des mécanismes de lecture  
Davantage d'attention portée aux termes utilisés par l'enseignant dans sa pratique

### **V . 2 Impact sur l'établissement**

Les enseignants du secteur professionnel sont de plus en plus sensibles au problème de l'illettrisme, et nous signalent plus volontiers les cas qui leur semblent en relever.

Les enseignants en lettres ne doutent plus de l'efficacité de cette pratique et ne sentent pas remis en cause dans leurs compétences lorsque l'un de leurs élèves est orienté vers les ateliers relatifs à l'illettrisme.

## **VI. Conclusion**

Nous pouvons dire qu'avant la collaboration et le travail effectués avec la MEIPPE nous avons seulement conscience du problème et qu'à présent, nous tentons d'organiser notre action pour pallier ce problème.

**EFFETS DE L'INNOVATION : AUTO-EVALUATION (dans l'écrit de l'équipe)**

Public concerné  Etapes d'évaluation	Elèves	Enseignants	Projet d'établissement
<p align="center"><b>HIER, LES CONSTATS</b> (analyses, attentes, conception de stratégies, de processus... )</p>	<p>Nombreux élèves qui ne maîtrisent pas la langue. Elèves parfois repérés en cours d'année.</p>	<p>Professeurs volontaires en 3<sup>ème</sup> techno ; en BEP et Bac pro, mais pas d'équipe stable.</p>	<p>Information insuffisante.</p>
<p align="center"><b>AUJOURD'HUI, LES EVOLUTIONS</b> (résultats en termes de connaissances, capacités, compétences, attitudes ; l'aspect qualitatif...)</p>		<p>Nécessité de faire travailler ensemble sur le sujet, des professeurs d'enseignement général et professionnel, ces derniers étant de plus en plus sensibles au problème de l'illettrisme. Meilleure compréhension des mécanismes de lecture et davantage d'attention portée aux termes utilisés par l'enseignant dans sa pratique. Les enseignants en lettres ne doutent plus de l'efficacité de cette pratique et ne se sentent pas remis en cause dans leurs compétences lorsque l'un de leurs élèves est orienté vers les ateliers relatifs à l'illettrisme.</p>	<p>Organisation février 2006 : 1 heure hebdomadaire par groupe, choisie parmi les heures de permanence, soit 5 heures au total par semaine.  Volonté d'organiser l'action pour pallier ce problème dès le début de l'année. Communication élargie sur le sujet, sans culpabilisation.</p>
<p align="center"><b>DEMAIN, LES IMPACTS</b> (réajustements prévus, effets dans la durée, perspectives...)</p>	<p>Volonté de positionner les élèves dès le début de l'année.</p>		
<p align="center">Conditions de réussite</p>	<p>Formation adaptée : information ; maîtrise des outils... Salle spécifique placée non loin de la salle des professeurs.</p>		

Outils d'évaluation utilisés	Divers tests pour positionner les élèves et déterminer des « profils ».
------------------------------	-------------------------------------------------------------------------